

Quédillac

Bulletin municipal n° 71 - Janvier 2025



Notre Patrimoine communal.



ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE



SOMMAIRE



EDITO

La parole du Maire..... p. 3



ZOOM

Le patrimoine immobilier de notre commune...p. 4-5



VIE MUNICIPALE

Tarifs municipaux..... p.6

Pôle socio-culturel.....p. 7

La Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) ... p. 8

Transfert de la compétence Assainissement..... p. 8

Projet photovoltaïque sur l'ancienne sablière p. 9

Permanences des élus du samedi matin..... p. 9

Nouvelles décorations de Noël..... p. 9

Ateliers sommeil..... p. 9

Se déplacer en train TER Breizhgo depuis la gare de Quédillac.....p. 10

Vestiaires route de Médréac..... p. 11



VIE COMMUNAUTAIRE

Découvrez le nouveau site Internet de la communauté de communes..... p. 12

Les histoires en balade p. 12



VIE SCOLAIRE

École Saint-Joseph p. 13-14

APEL..... p. 14



VIE ASSOCIATIVE

Comité des fêtes p. 15

Traker Racing Team p. 16

CSF ALSH La Ruche p. 17

UNC..... p. 18

Palets p. 18

Dansons Maintenant p. 19

UPMQ p. 20

AAPPMA Les pêcheurs de la Haute Rance..... p. 21

Relais Petite Enfance (RPE)p. 22

Club de la Rance..... p. 23-24

SEP Volley p. 24

SEP Foot p. 25

SEP Twirling..... p. 25

SEP Musique : Rance Musik p. 26

SEP Cyclo..... p. 26

SEP Gym p. 27



VIE LOCALE

Etat civilp. 28

Nécrologie.....p. 28

Urbanisme p. 29

SMICTOM..... p. 30

Recensement..... p. 30

Forum des associations p. 31

CCAS p. 31

Concours agricoles et quédillacais récompensés p. 31

2 août 1944, la délivrance... (suite) p. 32-33

Kerlito Aménagements Paysagers..... p. 34

Laeti à votre service..... p. 34

Calendrier des fêtes p. 35



ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

LA PAROLE DU MAIRE

Nous venons d'entrer dans cette nouvelle année 2025. Elle va représenter pour nous, élus municipaux, la dernière ligne droite avant les prochaines élections municipales prévues en mars 2026. Nous pouvons espérer que, d'ici là, notre pays aura réussi à retrouver stabilité et sérénité.

Le thème choisi pour ce nouveau bulletin municipal a été le logement et, en particulier, le logement locatif qui connaît de nombreuses difficultés liées au déséquilibre entre l'offre et la demande. En effet pas assez de logements pour faire face à une demande grandissante des populations les moins favorisées et qui ne peuvent pas accéder à la propriété. Pas de logement, pas de travail, pas de revenus... l'équation infernale de nombreuses familles, y compris dans nos petites communes rurales. Dans notre mairie, nous observons aussi cette inquiétante évolution avec de nombreuses demandes non satisfaites.



Un nouveau programme de l'habitat en 2025 à l'échelon communautaire va orienter ses aides vers le locatif pour tenter d'infléchir cette courbe et redonner de l'espoir. Sachez que nous y travaillons dans le cadre de notre représentation à la communauté de communes.

La loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) va désormais venir perturber notre élan de nouvelles constructions et donc le rythme d'accueil de nouvelle population. En effet, ne pouvant plus disposer d'extensions sur terrains agricoles, il nous faudra trouver des solutions à l'intérieur de l'agglomération avec une contrainte plus problématique de maîtrise foncière. Cette dernière va constituer le défi auquel devront répondre vos élus dans les mois et les années à venir.

Je terminerai mon propos en vous renouvelant tous mes vœux pour cette nouvelle année avec une pensée particulière pour toutes celles et ceux qui souffrent de la maladie, du handicap ou bien encore de la solitude.

Bonne année à tous,

*Le Maire
Hubert LORAND*



ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

Le patrimoine immobilier de la commune

Connaissez-vous le patrimoine immobilier de la commune ? Peut-être pas parfaitement. C'est pour cette raison que le bulletin municipal se propose de vous le présenter en trois volets et également en trois numéros successifs ou non.

Volet A : les immeubles destinés à location (ce bulletin de janvier 2025)

Volet B : Les immeubles au service de tout public (à suivre)

Volet C : Les immeubles réservés aux associations (à suivre)

IMMEUBLES DESTINÉS À LA LOCATION

A- DEUX MAISONS SITUÉES ROUTE DE LA VILLE-AU-JUGÉ, LE LONG DE LA LIGNE DE CHEMIN DE FER



A l'origine, sur ce terrain dit du Clos-Rousseau dont elle s'était rendue propriétaire, la commune a construit 4 maisons (1 T4 et 3 T3), l'intention étant de répondre à la pénurie de logements et des demandes fortes de location à cette même époque. Les travaux, dont le coût s'élève à la somme de 1 405 300 francs, commencent en juillet 1993 pour s'achever un an plus tard, avec l'accueil des

premiers locataires. Par la suite, deux des quatre maisons (côté sud de la propriété) sont vendues à des particuliers, la commune ne conservant que les deux autres (côté nord). Aujourd'hui, l'une d'entre elles est toujours louée en immeuble d'habitation, tandis que l'autre, transformée en espace MAM est exploitée par deux assistantes maternelles.

B- LE 11 RUE DE RENNES

En 1995, pour la somme de 250 000 francs, la commune achète l'immeuble et ses dépendances qui furent autrefois une ferme avant de devenir un magasin de meubles, puis l'atelier d'un électricien également réparateur en postes de radio et télévision. Dans cet immeuble entièrement

réhabilité l'année suivante, à hauteur de 1 593 000 francs, sont réalisés 3 T3 et 2 T2. Les premiers locataires aménagent le 1^{er} novembre 1996. Sans attendre, deux autres T3 voient le jour dans les dépendances. Et tout à côté sont également construits 6 garages. Un dernier bâtiment sert d'entrepôt.





ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

C- LE 10 PLACE DE L'ÉGLISE



En 2002, la commune achète la propriété Eon pour la somme de 136 000 euros. Sur un terrain de 5472 m², le lot comprend la maison d'habitation, l'étable et l'écurie et, tout à l'arrière, d'autres dépendances de l'ancienne ferme. En effet, au siècle dernier, existaient encore quelques exploitations implantées en pleine agglomération. Avant la création de la voie rapide Rennes-Brest et jusqu'au moment de la déviation de Quédillac, les troupeaux, les attelages, les tracteurs partageaient ainsi la route avec les piétons, les cyclistes, les voitures et les camions empruntant la nationale 12. Il y avait du monde dans le bourg...

Une réhabilitation complète

Bref, entreprenant des travaux de l'ordre de 420 000 €, la commune transforme la maison et l'étable en 4 T2, 1 T3, 1 T5 et construit 5 garages. Premières locations au 1^{er} août 2005. L'écurie, quant à elle, deviendra bibliothèque et cyber-commune, puis salle de réunion.



Une tombola organisée par Loïc Jouvante a fait d'heureux gagnants

D- LA SUPÉRETTE DU 15 RUE DE RENNES

Construite en 1983 par Loïc et Marie-Thérèse JOUVANTE sur un terrain abritant auparavant une scierie et ses fûts de bois, la supérette ouvre sous l'enseigne Relais des Mousquetaires, puis au fil du temps elle s'appelle aussi Vival et actuellement Viveco.

En 2004, Loïc et Marie-Thérèse JOUVANTE cessent leur activité et vendent le fonds de commerce à un repreneur, puis, deux ans plus tard, cèdent également les murs du magasin à la commune pour la somme de 42 000 €. Depuis cette date, la commune loue ce local où subsiste donc un commerce de proximité très utile à la population.

Les logements communaux se classent dans la catégorie dite des « conventionnés », ce qui signifie que l'accès à la location nécessite l'instruction d'un dossier en mairie. Ce dernier permet de vérifier, entre autres, les conditions telles que le respect des plafonds de ressources ou bien encore la situation familiale. On peut considérer que ces logements constituent, avec les bailleurs sociaux, notre parc social de la commune. A ce titre, les loyers sont encadrés et donc inférieurs au prix du marché.



ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

TARIFS MUNICIPAUX AU 1^{er} JANVIER 2025

SALLE POLYVALENTE	COMMUNE	HORS-COMMUNE
Lunch - Buffet - Couscous - Choucroute - Repas	155 €	
Spectacle avec entrée		
Concours - Tournoi - Loto - Classe	55 €	
Demi-journée sans repas - Vin d'honneur - Thé dansant - Gala		
Supplément chauffage	65 €	
SALLE JEAN LE DUC		
Vin d'honneur	50 €	50 €
Journée + soirée incluse	160 €	250 €
Week-end	220 €	360 €
Forfait vaisselle	25 €	25 €
Supplément chauffage, contrat de location (horaire d'hiver)	70 €	70 €
SALLE DES ASSOCIATIONS		
Spectacle payant - Quédillac	100 €	
CIMETIERE - Concessions (1/3 CCAS & 2/3 COMMUNE)		
15 ans - 2 m ²	81 €	
15 ans - 4 m ²	147 €	
30 ans - 2 m ²	165 €	
30 ans - 4 m ²	300 €	
ESPACE CINÉRAIRE (1/3 CCAS & 2/3 COMMUNE)		
Jardin du souvenir		
accès jardin seul	81 €	
Columbarium		
case - 10 ans	300 €	
case - 15 ans	450 €	
case - 30 ans	900 €	
Cavurne		
emplacement 15 ans	81 €	
emplacement 30 ans	165 €	
DROIT DE PECHE (régie)		
par jour	5 €	5 €
par mois	20 €	20 €
par an	35 €	35 €
COMMERCE AMBULANT (nouvelle régie)		
prix au ml	1,00 €	
DESTRUCTIONS NIDS DE FRELONS ASIATIQUES		
participation	50,00 €	



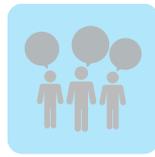
ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

Pôle socio-culturel



Atelier chocolats

Couronnes d'automne

Exposition d'Yves Moré

Les animations récurrentes de la médiathèque ont repris depuis la rentrée de septembre : la dictée de Joseph VERGER, la couture avec Lucienne MARBACH et notre groupe de Scrabble.

Nous cherchons à reprendre aussi l'atelier d'écriture créative, qui était mené par Marie LEMAITRE, que l'on remercie pour son important investissement à la bibliothèque. Cet atelier est un moment convivial le samedi entre des personnes qui souhaitent s'amuser avec les mots et l'écriture : l'idée est de se retrouver régulièrement autour de jeux de mots proposés par tous les participants. N'hésitez pas à venir à notre rencontre !

Pour les vacances et les temps forts de l'année, Laurence MARTIN a continué à proposer aux petits et aux plus grands des ateliers créatifs le samedi matin : des couronnes automnales, des chocolats de Noël et des cartes de vœux. Rendez-vous aux prochaines vacances !

Nous avons aussi proposé d'autres animations cette année. En juin nous avons organisé notre premier blindtest pour la fête de la musique. Nous avons également reçu deux auteurs cette année, Yannick LOISEL et Yves MORÉ, qui sont venus à la rencontre de nos lecteurs. L'association « Les Veilleurs de Contes » a ravi les usagers avec leurs histoires à faire frémir en novembre. Pour les joueurs, l'association Tous en Jeux 35 proposera désormais tous les deux mois un mercredi après-midi autour des jeux de société, en direction des enfants de l'accueil de loisirs et de tous les usagers du pôle socio-culturel.

La médiathèque a aussi accueilli deux expositions ce semestre, « Les filles dans le rap » et « Entre mythes et réalité ». Pour cette dernière, Lisa, la bibliothécaire, a été accompagnée par Lucie DENONNE, médiatrice culture à la communauté de communes Saint-Méen Montauban, pour proposer des médiations aux élèves de l'école Saint-Joseph de Quédillac, lors des accueils scolaires qui ont lieu tous les mois. Les enfants de l'accueil de loisirs ont aussi l'occa-

sion de venir tous les mercredis et les petites vacances à la médiathèque.

Lisa a pu également travailler en partenariat avec Isabelle de la médiathèque de Saint-Méen-le-Grand pour proposer différentes animations aux résidents du foyer Les Bruyères dont une lecture musicale à deux voix autour de la légende du sapin.

Depuis septembre, c'est aussi le lancement officiel du réseau BIM! des médiathèques de Saint-Méen Montauban. En plus de la gratuité et de l'accès à toutes les médiathèques du réseau, BIM! c'est aussi :

- une artothèque : c'est une collection d'une cinquantaine de tableaux mis à disposition dans vos médiathèques. Chaque œuvre est associée à l'album dont elle est extraite ou à un album qui lui fait écho. Muni de votre carte BIM! vous pouvez les emprunter pendant 2 mois : c'est gratuit, aucun justificatif, aucune caution ! Le catalogue est en ligne sur le site bim-mediathèques.fr
- une navette documentaire : envie d'un document ? Réservez-le sur le site Internet ou auprès de votre bibliothécaire, indiquez dans quelle bibliothèque vous souhaitez le retirer et les bibliothécaires et bénévoles font le reste. Une fois le document livré par la navette, qui passe une fois par semaine, un mail vous avertit de sa disponibilité et vous n'avez plus qu'à venir le chercher.

De nouveaux documents sont disponibles régulièrement dans nos rayonnages. Depuis peu, nous vous proposons aussi des jeux de société et des puzzles en prêt. N'hésitez pas à venir nous rendre visite !

Un grand merci à toutes les personnes qui font vivre le pôle socio-culturel, des bénévoles aux usagers en passant par les partenaires et les gens qui s'impliquent dans les activités proposées. Ce lieu convivial est le vôtre et nous souhaitons que 2025 soit pour vous toutes et tous une année de plus pour innover, créer et partager !



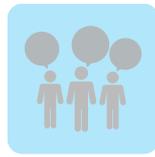
ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

La Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) reprise par 2 jeunes professionnelles

Alertés en 2022 par la diminution inquiétante du nombre d'assistantes maternelles sur la commune, les élus avaient adhéré au projet de 2 d'entre elles de s'installer dans des locaux d'habitation appartenant à la commune et devenant libres.

Des travaux d'adaptation avaient alors été entrepris pour une première installation en janvier 2023 de 2 assistantes maternelles avec 8 enfants à charge. En juin 2024, les 2 locataires de la MAM ont décidé de mettre fin à leur collaboration, laissant ainsi les locaux vacants.

A charge de la commune de retrouver des candidats (ou candidates) pour permettre la continuité de ce service important pour la population. Après quelques mois de recherche, 4 professionnelles (2 binômes) ont manifesté leur intérêt pour cette MAM identifiée.

Deux d'entre elles, Pauline GRALL et Marine JARDIN, habitantes de 2 communes voisines, ont répondu favorablement au cahier des charges et ont signé un bail au 1^{er} janvier 2025.



Bonjour à tous,

Nous avons le plaisir de vous accueillir au sein de la MAM de Quédillac à partir de mi-février. Les horaires d'ouvertures seront de 7h à 18h30. Nous sommes dans l'objectif d'ouvrir début d'année 2025 (avec validation de la PMI). Il nous reste de la place pour accueillir vos enfants au sein de notre MAM donc n'hésitez pas à nous contacter au 06 43 56 28 89 ou 06 42 36 53 06.

Nous organiserons une porte ouverte, nous reviendrons vers vous pour vous indiquer la date.

Au plaisir de vous rencontrer,
Marine et Pauline

Transfert de la compétence Assainissement

Une loi de 2015 a imposé aux communes de transférer leur compétence Assainissement au plus tard au 1^{er} janvier 2026. Comme pour de nombreux autres dossiers, on peut regretter cette décision en l'absence totale de consultation des élus de base qui, eux, assurent depuis des décennies cette compétence dans de bonnes conditions !...

Concernant notre commune, cette compétence était effectuée en régie, c'est-à-dire par notre personnel des services techniques. Nous étions assistés pour les contrôles les plus spécifiques, par notre partenaire Véolia et par les conseils de l'Agence départementale.

La communauté de communes, en accord avec les communes, a décidé de prendre la compétence au 1^{er} janvier 2025 et donc en anticipation de la date imposée par la loi. Cette décision a engendré 2 années (2023 et 2024) d'études par un bureau spécialisé ainsi que le recrutement

d'un chargé de mission pour mener à bien ce transfert, ce dernier ayant été acté par arrêté préfectoral.

Un appel d'offre est en cours actuellement pour choisir un délégataire de services qui aura en charge la gestion de l'ensemble des assainissements collectifs des 17 communes du périmètre communautaire. Bien entendu, une harmonisation des services et des tarifs sera nécessaire pour assurer le même traitement à l'ensemble des usagers du secteur concerné. Des précisions de l'incidence sur vos redevances vous seront fournies en fonction de l'avancement du dossier pour 2025.

Parallèlement, l'assainissement autonome va aussi être transféré à la communauté de communes et géré par un service interne à celle-ci. Rappelons à ce propos que les usagers dont les installations sont non conformes doivent obligatoirement régulariser leur situation.



ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

Projet photovoltaïque sur l'ancienne sablière

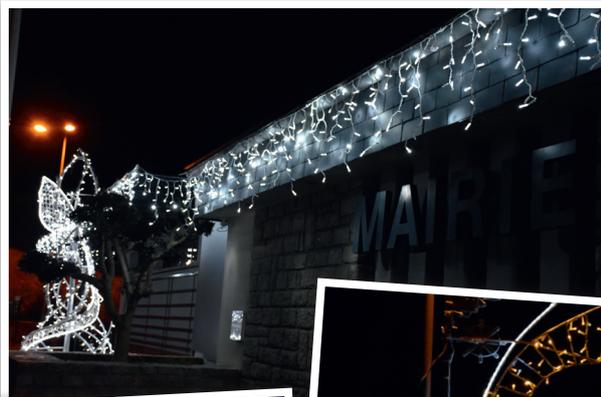
Le groupe de travaux publics « Gagneraud » étudie actuellement un projet d'installation de panneaux photovoltaïques au sol sur l'ancienne sablière du Bossu, dont il est propriétaire. La surface concernée avoisinerait les 15 hectares de potentiel après avoir soustrait les espaces non éligibles.

Le dossier en cours est au stade des différentes demandes d'autorisation. La déclaration de projet a été validée par le conseil municipal lors de sa séance du 26 septembre 2024. La population va pouvoir obtenir tous les renseignements dans le cadre d'une nouvelle concertation qui devrait se dérouler dans les premiers mois de l'année afin de recevoir les éventuelles remarques ou avis.

Inscrit dans le schéma de réhabilitation de la sablière après exploitation, un chemin piétonnier ouvert au public est en cours de négociation avec la mairie. Il pourrait lui être associé un parcours pédagogique sur le fonctionnement de ce parc solaire. Son itinéraire est prévu de l'étang de la Villée à Ropsac en bord de Rance en utilisant le pourtour du parc.

Bien que ce projet soit d'ordre privé, la commune y est associée dans le cadre de son obligation de participer à l'accélération des énergies renouvelables. A ce titre, le projet de couverture des places de stationnement du parking de la route de Médréac est aussi entré en étude.

Nouvelles décorations de Noël



Ateliers sommeil

Et si être **retraité** c'était **vouloir dormir comme un bébé ?**

ATELIER SOMMEIL

Gratuit

Conférence 27 février 2025 - de 10h à 12h
Suivi d'un atelier de 6 séances, tous les jeudis (6, 13, 20, 27 mars, 3 et 24 avril)
Pôle socioculturel (1 rue de la Plante) - à Quédillac

Inscription auprès du pôle socioculturel de Quédillac
au 02 99 06 22 53
ou à espaceculturel@quedillac.fr



Permanences des élus du samedi matin

Au regard de la très faible fréquentation aux permanences du samedi matin, les élus ont décidé de modifier la fréquence d'ouverture :

- seul le premier samedi du mois sera ouvert au public de 10h à 12h, sans rendez-vous, à partir du 1^{er} février 2025

Concernant les autres samedis du mois, les élus concernés par la demande pourront recevoir sur rendez-vous uniquement.



ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

Se déplacer en train TER Breizhgo depuis la gare de Quédillac

Le budget voiture représente 10 à 20% du budget d'un ménage (source INSEE) et en moyenne 20% de l'empreinte carbone d'un français (source Carbone4). Le fait que notre commune soit desservie par les trains régionaux TER BreizhGo est un atout pour maîtriser votre budget et limiter les émissions de CO2. Mais connaissez-vous bien l'offre ferroviaire en Bretagne ? Chaque jour 430 TER transportent plus de 50 000 voyageurs. Avec 95% des trains à l'heure en Bretagne, le réseau TER BreizhGo offre la meilleure régularité de France.

La gare de Quédillac est située rue de la gare. Il ne vous faudra que 26 minutes de train pour rejoindre Rennes, ou 12 minutes pour aller à Montfort-sur-Meu. Avec une fréquentation de la gare en hausse de 120% depuis 2019, ce sont aujourd'hui près de 35000 départs qui sont enregistrés chaque année à la gare de Quédillac. Alors, pourquoi pas vous ?

VOUS VOYAGEZ TOUS LES JOURS OU PRESQUE

POUR VOUS RENDRE AU TRAVAIL OU À L'ÉCOLE ?

Si vous prenez le train très souvent (plus de 3 allers-retours par mois), l'abonnement TER BreizhGo est fait pour vous. Des formules hebdomadaires, mensuelles ou annuelles existent. Vous pouvez bénéficier de réductions supplémentaires si vous combinez votre abonnement avec un transport urbain.

Jusqu'à quatre fois moins cher et huit fois moins polluant que la voiture, l'abonnement est pris en charge à 50% par votre employeur. Il se charge facilement sur votre carte KorriGo et permet de voyager en illimité sur le trajet choisi.

VOUS VOYAGEZ MOINS RÉGULIÈREMENT ?

TER BreizhGo propose des tarifs en fonction de la distance parcourue :

- Entre 5€ et 29€ pour les 26 ans et plus,
- Entre 4€ et 15€ pour les moins de 26 ans,
- 0€ pour les moins de 12 ans accompagnés.

Pour ceux qui voyagent au moins 5 fois par an, le "pack 5 voyages" permet d'économiser de 20 à 40% sur ces tarifs.

VOUS SOUHAITEZ (RE)DÉCOUVRIR LA RÉGION ?

CAP SUR LA BRETAGNE AVEC LES BONS PLANS TER

BREIZHGO !

Pour profiter de tarifs avantageux tout au long de l'année, rendez-vous sur le site internet TER BreizhGo ou abonnez-vous à leur newsletter. Vous trouverez par exemple les samedis « Dingo » tous les premiers samedis du mois (tous les trains à 5€) ou encore le « Pass TER BreizhGo » pour voyager à plusieurs en illimité.

EN RÉSUMÉ, QUELQUES TARIFS AU DÉPART DE QUÉDILLAC :

Quelle est votre fréquence de voyage ?	Quotidienne Dès 3 allers-retours par mois	Régulière 5 fois par an et plus	Occasionnelle Moins de 5 fois par an
Votre tarif vers :	Abonnement annuel*	Pack 5 voyages TER BreizhGo**	Voyage TER BreizhGo**
Rennes	1,2€	8,8€	11€
Montfort-sur-Meu	0,7€	3€	5€

*Prix au trajet hors option réseau urbain ou TGV, pour 220 jours travaillés par an, soit 440 trajets. Prise en charge employeur à hauteur de 50% incluse.

**Prix au trajet, hors tarification spéciale ou promotion.



Trouvez le tarif le plus adapté selon votre usage avec le comparateur de prix !
Disponible sur
www.ter.sncf.com/bretagne

TRAIN + VÉLO, COMMENT ÇA MARCHE ?

Le vélo facilite l'accès à la gare, pour une mobilité douce et efficace. Cependant, le nombre de places vélos étant limité à bord des trains, il est conseillé d'opter pour un vélo pliant ou de laisser son vélo dans les abris en gare.



ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

GARE DE QUÉDILLAC : 4 TRAINS SUPPLÉMENTAIRES PAR JOUR DEPUIS SEPTEMBRE 2024 !

Cette rentrée 2024 est marquée par de nouvelles circulations de trains sur votre ligne tôt le matin, tard le soir, tout au long de la journée, en correspondances avec les TGV à Rennes. Ainsi dans votre gare, ce sont 13 trains qui s'arrêtent chaque jour. Avec un premier départ à 06:52 et une dernière arrivée à 20:22, vous aurez le temps de prendre le temps.

D'AUTRES QUESTIONS ?

Le site TER BreizhGo vous présente l'ensemble des offres, mais vous pouvez aussi choisir de joindre gratuitement des conseillers TER BreizhGo par téléphone au 0 800 880 562 ou encore de dialoguer avec @terbreizhgo sur X, Facebook ou Instagram.

RAPPEL DES HORAIRES DE DÉPART EN SEMAINE À LA GARE DE QUÉDILLAC (13) :

- Vers Rennes : 6h52 – 7h53 – 8h53 – 9h47 – 12h49 – 13h52
- Vers Saint-Brieuc : 11h12 – 13h – 16h10 – 17h04 – 18h12 – 19h04 – 20h05

Vestiaires route de Médréac

Suite à la demande du club de football et au constat de vétusté des anciens locaux par les élus en visite sur site, l'investissement dans de nouveaux vestiaires a été priorisé pour 2024 et réalisé à l'inter-saison.

Rappelons que ce terrain annexe au terrain d'honneur du Champ Long est très sollicité tout au long de la semaine : deux à trois entraînements par semaine pour l'ensemble des équipes du club (Jeunes, seniors et récemment féminines), compétitions le samedi pour le football à 7 et activités régulières pour les enfants de l'école.

La conception des nouveaux locaux a été partagée entre la Mairie et les responsables du club qui ont souhaité intégrer dans le projet une pièce supplémentaire (bureau).

Les élus ont fait le choix de modules pour le bloc principal : 2 vestiaires + douches + sanitaires et infirmerie. L'appel d'offre en marché public a désigné l'entreprise Module Création de Trémorel comme meilleure proposition et donc, celle retenue par les élus.

Les autres aménagements, à savoir la préparation de la pose des modules et les travaux annexes de restructuration de l'ensemble du site ont été réalisés par les entreprises locales Gobin, Rolland et Burel.

Vous trouverez ci-dessous le coût de l'opération ainsi que le tableau de financement. Vous constaterez le résultat d'un très bon travail de préparation administratif et financier. En effet le montant des aides obtenues auprès de nos



Acheminés sur plateau semi-remorque le 15 juillet 2024, les modules ont été aussitôt hissés dans les airs par une grue munie de puissants câbles, puis délicatement posés sur l'assise destinée à les recevoir.

partenaires (État et Département) a été optimisé pour s'élever à 111 590,67 €, soit à environ 65 % de l'investissement et donc permettre un reste à charge acceptable pour la commune. Les élus ont donc eu raison d'anticiper, évitant ainsi les restrictions budgétaires imposées récemment...

Tous nos remerciements donc à nos partenaires de proximité qui ont considéré notre projet comme un service à la population, ce qui ne fait aucun doute quand on s'adresse à nos jeunes et à la vie associative de la commune...

Dépenses d'investissement	H.T	Recettes	Montant
Démolition des vestiaires existants	31 996,00 €	État - D.E.T.R	48 000,00 €
Modification de branchement électrique	414,60 €	Département - Ambitions communes	63 590,67 €
Fourniture et pose des vestiaires modulaires	126 980,66 €		
Travaux hors marché (raccordement, dallage, caniveaux, enduit, couverture carport...)	12 287,51 €		
		Autofinancement	60 088,10 €
TOTAL	171 678,77 €	TOTAL	171 678,77 €



ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

Découvrez le nouveau site Internet de la communauté de communes

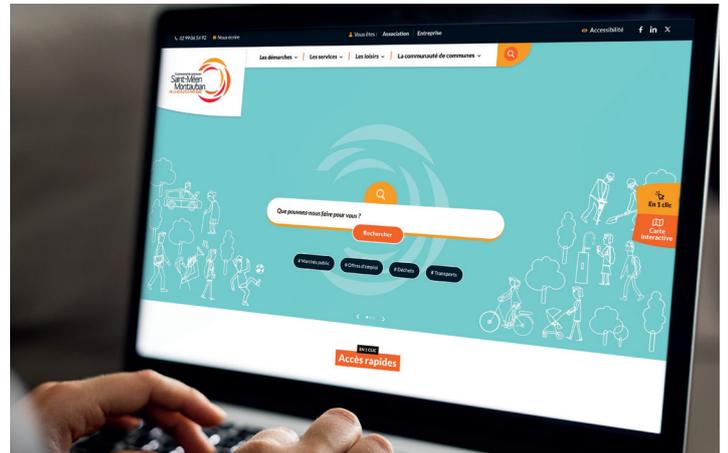
Mis en ligne le 14 octobre dernier, ce nouveau site Internet a d'abord été conçu pour retrouver facilement l'information pratique que vous recherchez dans une logique d'inclusion et de sobriété numériques.

« Ce site Internet s'inscrit dans l'engagement de la communauté de communes envers l'inclusion numérique, permettant à chacune et chacun de naviguer aisément et de s'informer en quelques clics » présente Philippe CHEVREL, président de la communauté de communes. Par rapport à l'ancienne version, il intègre de nouvelles fonctionnalités utiles pour répondre à vos besoins quotidiens, comme par exemple :

- Des accès rapides : retrouvez les infos les plus recherchées sur notre site en un clic.
- Une carte interactive : explorez votre territoire avec la carte interactive, offrant des détails sur les équipements publics, services communautaires, espaces de loisirs...
- Un annuaire : obtenez les contacts et facilitez vos relations avec nos services et nos partenaires.
- Les démarches de la vie quotidienne : simplifiez vos démarches avec le guide des démarches dédié aux particuliers, aux associations, aux entreprises...

INCLUSION ET SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUES

Le nouveau site Internet intègre désormais LISIO, une solution innovante d'inclusion et de sobriété numériques. Cet outil adapte en temps réel l'affichage du site aux besoins spécifiques de chaque internaute, sans distinction. LISIO offre des fonctionnalités telles qu'un affichage sur mesure pour les personnes en situation de handicap, un confort de navigation amélioré pour les seniors et les personnes peu à l'aise avec le numérique, ainsi qu'une traduction en plus de 28 langues. Le site propose aussi un design épuré et les contenus essentiels afin de réduire au maximum le stockage de données. « Nous avons aussi opté pour un



hébergement « vert », afin de minimiser au maximum notre empreinte écologique. Grâce à un partenariat avec la société Eco-Tree, l'ensemble des émissions de CO2 des serveurs de notre prestataire d'hébergement sont compensées par la plantation d'arbres dans la forêt de Langonnet » précise Philippe CHEVREL. La communauté de communes vous invite à explorer ce nouvel outil d'information pour vous accompagner au quotidien et à faire vos retours sur le formulaire de contact afin d'améliorer son contenu.

UN SITE INTERNET DÉDIÉ À L'ESPACE ENTREPRISES LE TISSÉ

L'Espace entreprises Le Tissé a lui aussi son site Internet depuis le 14 octobre dernier. Il permettra d'améliorer la visibilité de l'offre de l'équipement sur le web et de réserver facilement le coworking, les salles de réunion. Le site à retrouver sur : <https://letisse.stmeen-montauban.fr/>

PRATIQUE :

Le site internet garde son nom : www.stmeen-montauban.fr

Les histoires en balade



Venez retrouver Lucie pour les animations lecture du mardi et du mercredi une fois par mois ! Retrouvez toutes les dates de Quédillac, et du réseau, sur le site des médiathèques

<https://bim-mediathèques.fr/>, rubrique « Agenda » puis « Les histoires en balade ».

- Bébés lecteurs : Mardi 11 mars, 22 avril, 27 mai et 24 juin à 10h30
 - Heure du conte : Mercredi 12 mars, 23 avril, 28 mai et 25 juin à 14h
- RDV au Pôle socio-culturel, 1 rue de la Plante, 02 99 06 22 53 ou espaceculturel@quedillac.fr (gratuit, réservation conseillée).





ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

École Saint-Joseph

La rentrée

Les effectifs sont en forte hausse cette année. Nous avons débuté l'année avec 150 élèves (+17 sur un an) répartis en 6 classes (2 classes de maternelle, CP, CE1, CE2-CM1 et CM1-CM2). Cette dynamique devrait continuer l'année prochaine car les naissances de 2021 et 2022 étaient importantes à Quédillac. Nous avons accueilli 3 nouvelles enseignantes, Lucile Bachelard en maternelle, Anne-Christine Langlet en CE2-CM1 et Oksana Delahayes en CE1.

Classe de neige

En janvier, 53 élèves de CE2, CM1 et CM2 partiront en classe de neige dans la station pyrénéenne de Val Louron. Chaque matin, les élèves découvriront des activités de la montagne (chèvrerie, randonnée en raquette, apiculteur...). L'après-midi, les élèves profiteront de cours de ski avec l'ESF. Ce sera la première expérience de ski pour la très grande majorité de nos élèves. Les familles ont bénéficié d'une aide financière de l'APEL, de la Mairie et de la Fondation Jeunesse en Plein Air.

La natation

Les élèves de CP à CM2 bénéficient de cours de natation à la piscine ACORUS de Saint-Méen. Grâce aux 10 séances de 40 minutes, les élèves font rapidement de beaux progrès.



Une école rénovée et embellie

Vendredi 20 septembre, l'école Saint-Joseph de Quédillac a inauguré 2 classes rénovées et Père Jean-Luc Guillotel a béni ces équipements.



Les travaux ont duré 6 mois et ont permis de repenser ces espaces pour en faire un lieu agréable, adapté aux besoins actuels, et tourné vers l'avenir. Les classes sont désormais isolées, lumineuses et dotées d'équipements modernes.

Une structure de jeux a également été installée sur la cour. Avec l'aide de la fondation Saint-Mathieu, nous avons fait appel à la générosité des parents et des habitants de Quédillac pour clore le financement de ces travaux. Cette campagne a été un vrai succès, une cinquantaine de donateurs ont répondu à l'appel et nous avons pu lever 7000 €. L'APEL a versé 7000 € et la Mairie a également souhaité nous aider avec une subvention exceptionnelle de 1000 €. Cette réussite illustre l'attachement des parents et des habitants de la commune à notre école.



Opération Jus de pomme

L'APEL a organisé une opération de jus de pommes afin de financer les différentes sorties scolaires des élèves. En octobre, plus de 2 tonnes de pommes ont été récoltées par des élèves et leurs parents. Le jus de pomme ainsi produit sera vendu dans les commerces de Quédillac.





ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

Le marché et le spectacle de Noël

L'APEL a proposé une nouvelle animation pour célébrer l'Avent. Vendredi 29 novembre, un grand sapin a été dressé dans la cour que les élèves ont ensuite décoré. Un mini marché de Noël a également été organisé.

Mardi 10 décembre, un spectacle de Noël a été offert à tous les élèves à la salle de théâtre de Quédillac. Cette année, nous avons fait appel aux artistes de la troupe BOUM BOUM de Guipry pour offrir aux élèves une belle histoire d'amitié à travers les ombres : spectacle Petite Ombre.

Samedi 14 décembre, les élèves ont présenté le traditionnel spectacle de Noël devant les familles. Le spectacle « Nostalgie » invitait les enfants, les parents et grands-parents à chanter et danser les grands tubes de musique. Le spectacle a été suivi de la tombola puis les élèves ont reçu un cadeau du Père Noël.



La solidarité entre familles

Après plusieurs réunions de concertation entre les différents acteurs de notre communauté éducative (enseignants, salariées, parents, paroisse, OGEC, APEL), l'OGEC a souhaité mettre en place un dispositif de solidarité afin de garantir la mixité sociale de notre école. Depuis la rentrée 2024, les familles qui justifient d'un quotient familial inférieur à 1000€ bénéficient d'une réduction de 30% sur les frais de scolarité (Base : 30€ par mois). Un rabais de 40% est également offert pour le 3^e ou le 4^e enfant d'une fratrie.

Les inscriptions

Nous accueillons les enfants à partir de 3 ans. Les enfants nés entre janvier et mi-avril 2022 peuvent être accueillis en TPS à chaque retour des petites vacances. S'ils sont nés entre avril et décembre 2022, ils seront accueillis en PS à la prochaine rentrée de septembre.

Vous pouvez trouver les informations nécessaires sur le site internet de l'école :

<https://ecolequedillac.toutemonecole.fr/>

Ou vous pouvez contacter le chef d'établissement, Samuel BOUCHET, par email :

eco35.st-joseph.quedillac@enseignement-catholique.bzh

APEL

Tous les membres de l'APEL remercient chaleureusement ceux qui ont contribué au succès du premier marché de Noël du 29 novembre. Grâce à l'engagement des bénévoles, des exposants, des parents d'élèves et des habitants de Quédillac, cette première édition a été une réussite. Les visiteurs ont pu profiter de divers stands, de musique, de boissons chaudes et d'une ambiance festive, tandis que les enfants ont décoré le sapin de l'école. L'APEL tient à saluer l'enthousiasme et la générosité de tous les participants, qui ont fait de cet événement un véritable succès.

Soirée marché de Noël dans la cour de l'école

**Une date à noter dans vos agendas :
Soirée Couscous le 22 mars 2025**

Nous avons également le plaisir de vous annoncer un prochain événement à ne pas manquer : la soirée Couscous de l'APEL, qui aura lieu le samedi 22 mars 2025. Ce sera l'occasion de se retrouver autour d'un repas convivial et de soutenir les projets de l'APEL pour nos enfants. Réservez dès à présent cette date dans vos agendas !

Nous vous souhaitons à toutes et à tous, une excellente année 2025, pleine de joie, de santé et de projets réussis !

Les membres de l'APEL de Quédillac





ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

Comité des fêtes

Cette année, les festivités ont débuté le dimanche 2 juin avec notre traditionnelle fête communale, où une cinquantaine de coureurs cyclistes étaient au départ de cette ultime épreuve du Trophée de Brocéliande.

Pas le temps de souffler pour nos bénévoles, puisque le vendredi 21 juin avait lieu la Fête de la musique, avec la présence de Ohana, Wild Old Spirit, Collec de Sons ainsi que la Rance Musik Batterie Fanfare, qui ont rencontré un franc succès.

Enfin, la choucroute de la mer du 19 octobre dernier, évènement toujours apprécié des Quédillacais, a été marquée par le changement de traiteur, « Marrier les Saveurs » de Saint Uniac, qui a su raviver vos papilles.

L'assemblée générale du samedi 7 décembre a clôturé cette année 2024, en présence d'André MASSARD, 1^{er} adjoint, où le bilan de l'année a été présenté et le bureau a été élu comme suit :

- Président : Guénolé RECAN
- Vice-Président : Dominique POUESSEL
- Trésorier : Didier HAMARD
- Trésorier Adjoint : Philippe BOUCHARD
- Secrétaire : Guillaume HERFRAY
- Secrétaire Adjoint : Arnaud COLIN

Membres : Eliane FONTAINE, Samuel REGNIER, Nicolas NOGUES, Karine ROUTIER, Jean-Paul REGNIER, et Evan COLIN.



Ce nouveau bureau a tenu à remercier Florence JOUET pour ses 20 années passées au sein de l'association. Nous la remercions pour son investissement, sa détermination et son dynamisme durant toutes ces années.

A noter également le départ de Mélanie REBILLARD et Nathalie ZUNINO et souhaitons la bienvenue à Guillaume HERFRAY.

Ces dernières lignes pour saluer tous les bénévoles présents sur ces diverses manifestations car sans eux, elles ne pourraient avoir lieu.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et une très bonne année 2025 !

À vos agendas :

- Dimanche 18 mai : Fête communale
- Vendredi 20 juin : Fête de la musique
- Samedi 11 octobre : choucroute de la mer
- Samedi 6 décembre : assemblée générale



Au premier rang : André MASSARD, Florence JOUET, Nathalie ZUNINO, Didier HAMARD, Arnaud COLIN, Eliane FONTAINE, Guénolé RECAN, Philippe BOUCHARD, Jean-Paul REGNIER

Au second rang : Mélanie REBILLARD, Evan COLIN, Nicolas NOGUES, Samuel REGNIER, Dominique POUESSEL, Guillaume HERFRAY



ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

Traker Racing Team



Rétrospective 2024 :

- 02 février : AG et pot de remerciement des bénévoles 2023
- 43 licenciés à l'année et 9 licenciés ponctuels
- Mise en place d'un partenariat avec l'école de pilotage ADN RACING School qui propose des initiations motocross et supermotard à partir de 6 ans (www.adnracingschool.fr)
- 20 juillet : organisation d'un motocross semi-nocturne sur le terrain du Haut-Régent à Lanrelas. 186 pilotes étaient engagés pour cette édition ! Malgré l'orage en début de soirée qui a « quelque peu » modifié le programme, nous sommes fiers du déroulement de la journée. Et cela n'aurait pas été possible sans tous les bénévoles à nos côtés ! Un grand merci à vous, quédillacais, pour votre aide si précieuse ! Et une pensée particulière à tous les jeunes qui ont répondu présents ! La relève est assurée !
- Journées de roulage ouvertes aux licenciés FFM
- Investissement dans une citerne souple pour stockage de l'eau afin d'être autonome en cas de nécessité d'arrosage. La citerne sert également de réserve incendie.

Et pour 2025 :

- 07 février : AG et pot de remerciement bénévoles 2024
- Poursuite du partenariat avec l'école de pilotage. Vous souhaitez essayer ? N'hésitez pas à prendre contact avec Adrien sur le site ADN RACING School
- Adhésion à l'UFOLEP afin de pouvoir accueillir ses licenciés en plus des licenciés FFM lors de journées de roulage
- Suivre nos jeunes licenciés lors de leurs entraînements et lors du championnat
- 20 juillet : organisation d'une Course sur prairie – Motocross sur la commune de Quédillac ! Nous espérons vous y retrouver nombreux, entrée gratuite pour tous !

Contact : Guillaume Travers – 06 81 62 17 46 ou via les réseaux Instagram [motoclub.des.chenes](https://www.instagram.com/motoclub.des.chenes) et Facebook [Motoclub Des Chênes Traker](https://www.facebook.com/Motoclub-Des-Chênes-Traker)



Merci à tous !



ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

CSF ALSH La Ruche

Une belle fréquentation de l'accueil de loisirs durant ce semestre, 150 enfants !

Cet été, les enfants ont pu bénéficier de nombreuses activités et sorties dont celles proposées par le centre équestre de la Hardouinais à Saint-Launeuc, de la base de loisirs de Merdrignac ou encore celle de Trémelin.

Direction la Bourbansais pour les moins de six ans, pendant que les plus âgés, y compris les ados profitaient des attractions de Cobac Parc.

Un petit tour à la piscine et au labyrinthe de Quédillac, nos sorties traditionnelles d'été avant une dernière semaine d'août de vacances dans le monde des pirates.

Nous apprécions toujours d'être à la salle polyvalente pendant les vacances scolaires exploitant ainsi de plus grands espaces.

Nous avons repris le chemin des mercredis avec beaucoup d'inscriptions, pour arriver aux vacances de la Toussaint qui ont eu du succès malgré le temps.

Nous terminons l'année dans l'esprit de la magie de Noël avec les décorations grandeur nature réalisées par les enfants et notre distingué sapin.

Pour cette nouvelle année 2025, l'équipe se renouvelle.

L'équipe d'animation évolue avec l'arrivée d'Alice GERAUD en tant que directrice depuis le 2 décembre 2024 avec qui nous souhaitons développer de nouvelles activités à destination des enfants et des pré-ados.

L'assemblée générale du 5 septembre a permis d'accueillir au sein du conseil d'administration Emmanuelle LE BORGNE et par la suite l'appui de Raphaëlle CHATAL sur le Flash Info notamment.



Edith et Virginie remercient les membres du conseil d'administration pour leur soutien et spécifiquement Sandra et Jean-Pierre pour le travail effectué. Personne n'a compté son temps afin de garantir une continuité de service malgré les changements au poste de direction.

Merci également à nos partenaires (Vivéco, le grenier des saveurs, traiteurs O2C & Intermarché Caulnes) ; Et plus spécifiquement à la Mairie pour son soutien technique et financier.

Nous en profitons pour faire appel à toutes les bonnes volontés en 2025 dans la continuité de notre évolution et vous attendons à notre prochaine assemblée générale de juin 2025.

La composition du conseil d'administration et du bureau depuis septembre 2024 :

- Edith COQUILLET co-présidente
- Virginie VEILLON co-présidente et secrétaire
- Sandra GENAITAY vice-présidente
- Jean-Pierre LEVREL trésorier
- Laurence MARTIN
- Emmanuelle LE BORGNE

La Ruche vous souhaite une bonne année 2025.

Nous contacter :

- Inscription/Activité : 09 75 94 22 53 et/ ou : loisirsquedillac@gmail.com
- Le Bureau : laruchequedillac@gmail.com





ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

UNC

Cérémonie du 11 novembre : recueillement et décorations.

De retour d'une première cérémonie à Le Crouais, rassemblement à la mairie. Membres UNC, élus, pompiers prennent le chemin vers le Monument aux Morts en cortège, précédés de la batterie-fanfare et des 6 porte-drapeaux, protocole habituel. Bonne participation au recueillement, dépôt de gerbe, minute de silence, la Marseillaise interprétée magistralement par la fanfare, lecture des messages par André MASSARD, président et Hubert LORAND, maire. Puis l'ensemble des participants s'est dirigé vers la salle Jean Le Duc, petite aubade de la fanfare avant de prendre le pot de l'amitié offert par la municipalité. Lors de cette réception, 3 membres de l'association UNC ont été décorés, Robert GROHANDO et Jean-Baptiste LEVACHER se sont vu remettre la médaille du mérite UNC argent, et Joseph LEGALAIS, la médaille de bronze. Quatrième décoré, Fabien THEAUD, qui a rejoint l'association UNC en février dernier, a reçu l'insigne de Soldat de France.



11 novembre : le recueillement au Monument aux Morts et la remise des décorations à Robert GROHANDO, Jean-Baptiste LEVACHER et Joseph LEGALAIS, ainsi que l'insigne de Soldat de France à Fabien THEAUD

Rassemblement cantonal du début décembre

Le rassemblement cantonal s'est déroulé le dimanche 1^{er} décembre à Saint-Onen-La-Chapelle, rassemblement à la mairie puis à l'église, où une messe était célébrée entre autres pour tous les anciens combattants de l'ex-canton de Saint-Méen-le-Grand. A la sortie, cérémonie protocolaire au Monument aux Morts avec la participation de la batterie-fanfare. Puis l'ensemble des participants s'est dirigé vers la salle des fêtes pour le pot de l'amitié. Un banquet réunissant 170 convives, dont 26 de Quédillac clôturait cette journée.

DATES à retenir

- Samedi 22 février 2025 : 11h00, salle Jean Le Duc, Assemblée Générale ordinaire suivie du repas traditionnel puis vers 17h30, Rougail/saucisse à emporter à l'intention de toutes les personnes intéressées.
- Dimanche 30 mars 2025 : Concours de belote salle polyvalente.
- Jeudi 8 mai 2025 : Commémorations en collaboration avec l'association de Le Crouais.



Palets

Le bureau de la SEPQ a voté à l'unanimité l'accord de principe en vue de l'intégration d'une section palets au sein de la SEP Quédillac. Cette section est en cours de création sous l'égide de Jean-Yves CRESPEL (06 80 85 25 08) et Alain BARBIER (07 86 13 93 53), entraînements le lundi à 18h30 à la salle polyvalente.





ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

Dansons Maintenant

Notre spectacle de fin d'année a eu lieu le samedi 29 juin 2024 à Plouasne sur le thème du « Train fantôme ». Nous avons pu admirer un fabuleux spectacle créé par notre professeur de danse Marine, où les danseurs et danseuses nous ont fait voyager à travers différents tableaux. Un grand bravo à tous nos danseurs/danseuses ainsi qu'à Marine pour ce magnifique gala. Nous tenons à remercier nos spectateurs qui sont toujours aussi nombreux à venir nous voir ainsi que toutes les personnes qui s'investissent et nous soutiennent pour cette journée magique.



Les cours de danse ont repris mi-septembre 2024. Notre effectif reste stable avec 158 élèves répartis en 14 groupes (11 groupes de modern'jazz, 2 groupes de street'jazz et un cours de stretching). Nous avons été très heureuses d'accueillir une deuxième professeure de danse au sein de l'association, Lola MEUBRY, qui fait de la danse depuis très longtemps dans notre association et qui a fait de sa passion son métier. Elle assure les cours du groupe éveils et des deux cours de street.

L'assemblée générale s'est tenue le samedi 30 Novembre. Le bureau reste inchangé et nous accueillons un nouveau membre.

- Présidente : Margot SPICA DALIA
- Vice-présidente : Fanny MAILLARD
- Secrétaire : Florence BROWARNYJ
- Trésorière : Nathalie PERRIN
- Membre actif : Fabienne CORBIC

Notre petit spectacle de Noël a eu lieu le vendredi 13 Décembre à la salle polyvalente de Quédillac. Merci à Marine, à Lola et aux danseurs/danseuses pour ce moment chaleureux et convivial qui se termine par un pot de l'amitié offert par l'association.

Les membres du bureau vous souhaitent une belle et heureuse année 2025.

Date à retenir : Samedi 28 Juin 2025, gala de danse à Plouasne

Si vous souhaitez nous contacter, n'hésitez pas à nous envoyer un mail à dansonsmaintenantquedillac@gmail.com ou par téléphone : Margot SPICA DALIA (07 77 44 12 58) ou Fanny MAILLARD (06 85 68 30 29) ou Florence BROWARNYJ (06 33 86 85 23)





ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

UPMQ

Les effectifs

L'Union Pongiste Médréac Quédillac accueille cette saison 40 licenciés.

Poussins 2, Benjamins 4, Minimes 2, Cadets 5, Juniors 4, Séniors-vétérans 22

Les compétitions

Comme l'an passé, nous avons engagé cette année 6 équipes dans le championnat départemental.

- L'équipe fanion évolue en Départementale 2, avec 3 victoires à son actif sur 6 matchs. Elle retrouve la départementale 1 en deuxième phase.
- L'équipe 2 évolue en D2 également, elle évoluera en départementale 3 lors de la deuxième phase.
- L'équipe trois évolue en D3 et joue ses matchs le vendredi soir. Le maintien semble bien engagé.
- L'équipe 4 évolue en D4 et réalise un très beau parcours.
- Les juniors-cadets et les benjamins-minimes viennent de démarrer le championnat, une large victoire pour les juniors-cadets et une défaite pour nos très jeunes benjamins-minimes.

La formation des jeunes

Nous proposons 3 séances d'entraînements pour nos jeunes. Les entraînements sont assurés par Michel DARTOIS, Gildas PALISSE-CARDET, Denis GUILLOIS, Chloé de l'office cantonal.

Nouveauté 2024-2025

Séances dirigées par un entraîneur diplômé

Nous avons engagé un entraîneur diplômé Nicolas JAN pour 10 séances dans la saison, soit une séance de 3 heures tous les mois le vendredi soir à Médréac. L'objectif de ces séances est de faire progresser le niveau technique de nos joueurs principalement de nos jeunes.

Site internet : <https://medreacquedillac-tt.sportsregions.fr/>

Consulter les news du club, les événements et les résultats sur notre site internet.

Contacts :

Michel DARTOIS 02 99 07 34 61 ou 06 30 95 74 74

Jean Claude LOCHET 02 99 06 22 19 ou 06 62 39 18 27

Les pongistes vous adressent leurs Meilleurs vœux 2025



D2 contre Mordelles



ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

AAPPMA Les pêcheurs de la Haute Rance

En 2024, 430 cartes de pêche ont été vendues par l'AAPPMA des pêcheurs de haute Rance dont 16 sur Quédillac. Un APN (atelier pêche nature) ex-école de pêche et un club de pêche adultes fonctionnent au sein de l'AAPPMA.

L'APN concerne 13 jeunes, il est ouvert le samedi après-midi, 14 séances sont prévues par an.

Renseignements: Sylvain CHOLLET au 06 86 43 23 84

Le club de pêche adultes concerne une trentaine de personnes, il est ouvert le vendredi après-midi 2 fois par mois.

Renseignements: Roger PIEDVACHE au 06 47 58 64 88

L'entretien et la restauration des rives de la Rance

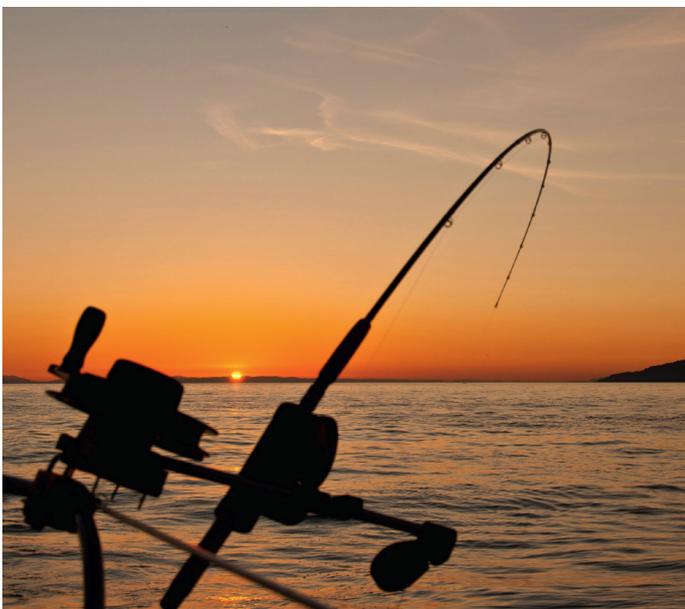
Comme chaque année, plusieurs journées sont consacrées à cette opération. Une dizaine de bénévoles (pêcheurs, non pêcheurs et agriculteurs riverains de la Rance avec leur tracteur) continuent l'entretien des bords de Rance pour enlever les embâcles et débris divers. L'objectif étant de faciliter l'écoulement des eaux et de rendre le milieu aquatique plus favorable à la vie piscicole.

Informations diverses : dates à retenir

- Dimanche 2 février 2025 à 10 h : assemblée générale de l'AAPPMA à la maison des associations rue Valaise à CAULNES
- Dimanche 2 mars 2025 de 8h30 à 17h : pré-ouverture gratuite de la truite à l'étang du bourg à Plumaugat sur présentation de la carte 2025 de l'AAPPMA des pêcheurs de la Haute Rance
- Samedi 8 mars 2025 : ouverture de la truite (1^{ère} catégorie)
- Samedi 26 avril 2025 : ouverture du carnassier (2^e catégorie)
- Samedi 27 septembre 2025 : repas des pêcheurs (choucroute de la mer à emporter) salle des associations à Caulnes

Prix des cartes 2025

- découverte enfants de moins de 12 ans : 7 €
- mineurs de 12 à 18 ans 26 €
- carte fédérale personne majeure 86 €
- carte inter-fédérale personne majeure avec vignette EGHO : 112 €
- carte découverte femmes 41 €
- carte journalière : 15€



Achat des cartes de pêche 2025

- soit auprès de l'AAPPMA de Caulnes 22/02/2025, de 9h30 à 12h à la maison des associations
- soit chez l'un de nos 3 dépositaires informatisés suivants :
 - SARL Piedvache décoration rue de Dinan à CAULNES
 - Au restaurant les templiers à YVIGNAC-LA-TOUR
 - A l'auberge AR DUEN la hardouinais à SAINT-LAUNEUC (de préférence en dehors de service du midi)
- soit sur internet : www.cartedepêche.fr ou pecheurhauterancecaulnes.webador.fr

Pour tout renseignement sur la pêche, contacter le responsable de votre commune :

Jean-Claude LOCHET au 06 62 39 18 27



ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

Relais Petite Enfance (RPE)



Le RPE est un service d'information, d'accompagnement et d'éveil, à destination des familles, des professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels, garde d'enfants à domicile) et des jeunes enfants.

L'animatrice du relais vous accueille du lundi au vendredi et un samedi par mois à la Maison de la Petite Enfance 1 rue Ernestine Lorand à Saint-Méen-le-Grand pour toutes les questions liées aux modes d'accueil des jeunes enfants, aux démarches administratives qui y sont liées et en soutien aux professionnels.

Le RPE organise également différents temps entre professionnels (temps d'échanges de pratiques professionnels, formations...) ou

avec les enfants accueillis. Tous les vendredis, de 9h30 à 11h30, un atelier d'éveil animé par une professionnelle, est proposé aux enfants de moins de 3 ans accompagnés de leur assistante maternelle au pôle socioculturel. Accueillis autour de comptines pour se dire « bonjour » et chanter ensemble, une activité artistique ou de découverte est ensuite proposée aux enfants. Chacun et chacune profite pour jouer, rentrer en relation avec les autres, se socialiser. Et pour les adultes, poser ses questions, échanger entre professionnelles et sur les préoccupations du moment ou encore les réussites des enfants permet de mettre en valeur les compétences des uns et des autres et de ne pas se sentir isolé(e)s.

Pour plus d'informations sur toutes les animations du RPE et pour les inscriptions, contacter le 02 23 43 26 86 ou rpe.stmeen@famillesrurales.org





ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

Club de la Rance

Notre nombre d'adhérents inscrits en 2024 est de 109, un peu en retrait par rapport aux années précédentes et approximativement la moitié participe à nos activités du jeudi soit à la marche, le jeu de boules, le tarot, la belote, les palets ou des jeux de société.

Manifestations second semestre 2024

Le 13 juin, c'était le repas du club et 88 adhérents y ont participé dans une bonne ambiance.

Notre second concours de palets a eu lieu le 24 juin avec 60 équipes présentes.

Ensuite le 22 août, la journée détente avec le matin 21 marcheurs autour de Broons, 14 cyclistes sur un circuit d'environ 40 kms, et le midi la traditionnelle galette-saucisse avec 83 personnes qui ont participé à cette journée.

Notre second concours de belote a eu lieu mi-septembre avec seulement 60 équipes présentes.

Une séance de cinéma a eu lieu mi-novembre avec comme film « Les Barbares ». Une vingtaine de membres du club se sont déplacés pour découvrir ce film tourné principalement à Paimpont.

Le dernier concours de palets fin novembre était celui au profit du Téléthon avec 56 équipes ce qui a permis de reverser un montant de 600 € au Téléthon. Lors de ce concours, le challenge communal (meilleure équipe de Quédillac) a été remporté par l'équipe Alain BARBIER et Robert COQUILLET.

Dernièrement, nous avons effectué une sortie (55 personnes présentes) avec la visite du parlement de Bretagne et en soirée à Ouest-France. Apparemment l'ensemble des participants a apprécié cette sortie qui nous a fait découvrir la restauration effectuée depuis l'incendie de 1994 et la superbe architecture du parlement et ensuite nous nous sommes rendus à Ouest-France pour y voir tout le processus très minuté de la conception à l'impression du journal.



Sortie détente du 22 août

AG Club de la Rance

Celle-ci a eu lieu le Jeudi 12 décembre, 98 personnes ont répondu à notre invitation.

Le bilan moral a été l'occasion de faire le point sur l'ensemble des manifestations de l'année 2024. Le bilan financier est de nouveau en léger déficit.

Le tiers sortant a été réélu pratiquement à l'unanimité une personne du bureau Yvonne LEGALIS a souhaité arrêter, on peut la remercier pour ses 14 ans de présence au sein du conseil d'administration et pour la tenue de son poste en tant que trésorière-adjointe. Une nouvelle personne Josiane GICQUEL s'est présentée et a été élue.

L'après-midi s'est poursuivi avec le partage de la bûchette de Noël et ensuite avec les activités habituelles.



ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

Club de la Rance

Election bureau

Un nouveau bureau a été constitué, il se compose ainsi :

Présidente : Nicole LECLERC

Vice-président : André EBALARD

Secrétaire : Gilbert GUERIN

Secrétaire-adjoint : André BUREL

Trésorier : Loïc RESLOU

Trésorier-adjoint : Alain BARBIER

Autres membres du CA : Jeanine BELLIARD,

Jean Yves CRESPEL, Eliane FONTAINE,

Josiane GICQUEL, Annick LEBRETON,

André MASSARD, Marie-Annick ROSSELIN

(déléguée CCAS) , Lucien TOSTIVINT



Club de la Rance Bureau 2025 (absente Jeannine BELLIARD)

Nos peines en 2024

Fin décembre 2023, Marie RENAULT

Mi-janvier, Henri GUERIN

Fin avril, Simone GERNIGON (anicenne adhérente)

Fin mai, Pierre GOBIN

SEP Volley

En cette saison 2024-2025, le club compte un effectif de 14 adhérents avec l'arrivée d'un nouveau joueur. Nous jouons en championnat mixte à 6.

Les entraînements se déroulent les lundis et vendredis soir, nos matchs à domicile se tiennent principalement le vendredi soir.

Comme chaque année le club a été présent sur divers événements tels que le Repas de la Choucroute de la mer, le Loto associatif ainsi que son tournoi annuel.

Nous organisons un tournoi détente à entrée gratuite, qui se déroulera le 13 Juin 2025. L'année passée, nous avons réuni 9 équipes.

Nous recherchons encore des joueurs et joueuses d'au moins 16 ans pour compléter notre équipe, n'hésitez pas à nous contacter pour venir sur l'un de nos entraînements.

La composition du bureau :

Présidente : Sylvie CRESPEL

Trésorière : Isabelle LEVREL

Secrétaire : Cédric LEVREL

Secrétaire-adjoint : Théo ROMELLE

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Sylvie au 06 09 70 97 65





ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

SEP Foot

Création d'une équipe féminine sur les terrains de Quédillac !

C'est un événement marquant pour la SEP Quédillac Football : la création de la toute première équipe féminine ! Composée de 17 joueuses motivées, cette nouvelle équipe marque la volonté pour le club de continuer son développement.

Sous la houlette de Victor CATURLA et Nathan DELOURME, les joueuses s'entraînent deux fois par semaine au Crouais, les mercredis et vendredis.

Cette équipe composée de joueuses débutantes, qui découvrent les joies du football, côtoient d'anciennes joueuses, apportant leur expérience. Ensemble, elles forment une équipe soudée, prête à relever tous les défis.

Cette initiative est une excellente nouvelle pour le sport féminin à Quédillac.

Alors, n'hésitez pas à venir encourager nos joueuses lors de leurs prochains matchs !



SEP Twirling

Cette année, et comme tous les ans, le Twirling Club de la SEP Quédillac ne cesse de s'agrandir et d'accueillir de nouveaux twirlers.

En effet, pour cette saison 2024/2025, le club compte près de 78 licenciés compétitions et comme l'année dernière nous avons une équipe adultes loisirs avec cette année 12 licenciés.

Le bureau du club a évolué, nous retrouvons Patricia HERPE (Présidente), Kelly VANOUKIA (Vice-présidente), Lydie MEAL (Trésorière), Sabrina BARBIER (Vice-trésorière), Solenne BRIAND (Secrétaire), Sandrine HAMON MEGRET (Vice-secrétaire), Sandra BLANDIN, Tiphaine MOUEZY et Rozenn PRELLI membres.

Concernant la partie jugement, les juges participent à des formations pour permettre au club de concourir lors des championnats.

En ce début de saison, Clara effectue plusieurs jours de formation intense pour devenir juge technique. Les parents se mobilisent aussi avec Aline qui effectue plusieurs journées de formation juge administratif et compteur chutes. Les performances de l'année passée laissent à espérer des prestations prometteuses pour le club. Enfin comme chaque année, le bureau organise des événements au fil de la saison, en voici un récapitulatif pour 2025.

EVÉNEMENTS À RETENIR :

01/02 et 02/02 : Championnat Départemental individuel. Entrée 2 euros la journée / 3 euros les deux jours

29/03: Championnat blanc équipe Entrée gratuite / salle polyvalente à 14h





ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

SEP Musique : Rance Musik



- Le 9 juin dernier l'ensemble musical Rance Musik, participait aux concours Régionaux de Plélan-le-Grand. L'occasion pour les 3 formations de se présenter dans leur catégorie.
 - En Musique de Rue ; La BAND'A JAQ obtient un prix de musicalité,
 - L'ensemble percussion en Première Division obtient un Prix d'excellence,
 - L'orchestre de Batterie Fanfare en Division Excellence obtient un Prix d'honneur mention Très Bien.
- Il s'agit de très bons résultats qui viennent clôturer le saison musicale 2023-2024.
- Vous avez été nombreux à contribuer au succès de la soirée basque édition N°2 le 14 Septembre. Nous vous donnons rendez-vous en Septembre 2025 pour l'édition N°3.
 - Autre moment fort de cette fin d'année 2024, fut le concert

du 7 Décembre à l'amphithéâtre du lycée de Caulnes, où l'orchestre de Batterie Fanfare Rance Musik, accueillait les Gueurveurs de Belle-Ile-en-Mer. Malgré une météo compromettante nous vous remercions pour vos chaleureux applaudissements et nous vous donnons rendez-vous très prochainement pour d'autres Concerts.

Vous souhaitez jouer de la musique ? Venez découvrir les instruments d'ordonnance et d'harmonie ainsi que l'école de musique le samedi matin.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter les présidents de l'association Samuel (06 77 98 71 34) ou Émilie (06 03 87 23 55) ou par mail bfrancemusik@gmail.com



SEP Cyclo

Le club cyclo a participé au projet « Les éclaireurs du tour, édition 2024 » au sein de l'établissement « Les grands Jardins » à Montauban-de-Bretagne. Le défi pour l'Ehpad était de parcourir au cours des trente jours précédant le départ du tour de France le nombre de kms total du tour de France 2024 soit 3498 kms. Pour effectuer ce défi, deux vélos semi-allongés « indoor » et deux pédaliers ont été mis à disposition des résidents et des participants.

Les clubs cyclos de Montauban et Quédillac sollicités par Francine CLOUET animatrice à l'Ehpad ont répondu présents à ce défi pour une journée de vingt-quatre heures non-stop du jeudi 20 juin 15h00 au vendredi 21 juin 15h00.

Résultat de ce défi : 4509 kms parcourus par les cyclos et les résidents de l'Ehpad.

Nous avons également participé au soutien de l'association « le Trèfle à quatre feuilles » par une sortie groupée avec les cyclos de Montauban le mercredi 2 octobre, le montant des engagements et des consommations a été remis à l'association « Un rayon de soleil » pour les résidents de l'Ehpad qui souhaitent nous revoir en 2025 et une entente cordiale entre les deux clubs cyclos.





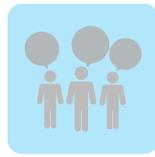
ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

SEP Gym

La section « SEPQ Gym Quédillac » a battu son record d'inscriptions cette saison 2024/2025 : 144 adultes, 7 adolescents et 6 enfants.

L'assemblée générale a eu lieu le 8 novembre dernier.

25 personnes étaient présentes ; 3 nouvelles adhérentes sont entrées dans le CA : Marie-Christine NOGUES, Nathalie NOU et Laëtitia GICQUEL, bienvenue à elles ! Un repas convivial et dans la bonne ambiance a clôturé cette réunion. Le vote des membres du bureau aura lieu le 11 décembre prochain.



Renouvellement de l'opération « Vente de Gavottes au tarif spécial Associations » en mars 2025.

Un bon de commande paraîtra dans votre Flash Info à cette période, et des membres du bureau passeront vous voir pour vous présenter les produits proposés à la vente.

L'ensemble du bureau et les membres de la section « SEPQ Gym Quédillac » souhaitent une bonne année.

Nathalie BRIAND, responsable section SEPQ Gym Quédillac. Contact : Huguette CHESNEL, secrétaire : 06 37 89 44 15

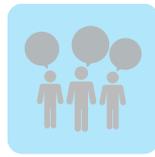




ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

État civil

Naissances

- 16/06/2024 L'HOMME Léonie
- 04/08/2024 SARIR POCINHO Maryam
- 21/09/2024 RESLOU Albane
- 14/10/2024 LETERME Maé
- 30/10/2024 PIÉDERRIÈRE-FIXOT Lyana
- 27/11/2024 PAIN Judith
- 11/12/2024 FRINQUARD Lucas

- 12/08/2024 KERJEAN Michèle (73 ans)
- 28/08/2024 PERTEL Arsène (92 ans)
- 28/08/2024 BARBIER née BOUGAULT Simonne (99 ans)
- 31/08/2024 THOMAS René (67 ans)
- 06/10/2024 BARBIER Daniel (78 ans)
- 06/11/2024 GACEL René (93 ans)

Décès

- 27/06/2024 MARCHAND née RENAULT Lucienne (97 ans)
- 29/07/2024 GENDROT Joseph (99 ans)

Mariages

- 06/07/2024 FAUCHOUX Timothée & CHAURAND Fanny
- 07/09/2024 HAY Thomas & LESNÉ Stacy

TOTAL pour l'année 2024 : 19 naissances, 15 décès, 8 mariages et 2 Pacs.

Nécrologie

Joseph Gendrot, (décédé le 29 juillet)



Une figure quédillacaise s'en est allée. Une silhouette familière d'un homme âgé, encore alerte et qui, sous un ciel parfois menaçant, quittait la rue du Bois Romé et partait vers la chapelle de la Villée pour sa promenade quotidienne. Malgré les ans, il

marchait encore, souvent accompagné par une âme charitable et emportant avec lui les souvenirs d'une longue vie bien remplie au service de ses semblables.

Né le 15 février 1925 à la Ginguenais, la « Ginâ », comme il disait lui-même, Joseph Gendrot est ordonné prêtre en 1949. Il entame alors une carrière de professeur de lettres classiques. D'abord à l'Institut de Saint-Malo intra-muros, puis au Lycée Saint-Vincent à Rennes.

En 1990, c'est l'heure de la retraite et le retour dans sa commune natale. Et là, durant de nombreuses années, Joseph Gendrot, prêtre associé à la paroisse Saint Méen du Garun, assure les cérémonies dominicales en réunissant les fidèles de Quédillac et Le Crouais. On peut aussi compter sur lui pour célébrer baptêmes, mariages, noces d'or ou sépultures. Il s'en va reconforter les malades. La porte de sa maison est ouverte à tous, sans exception. En reconnaissance de son inlassable disponibilité, la médaille de la commune lui est décernée en 2009.

Outre ces tâches accaparantes, et durant une dizaine d'années, il accepte également de partager sa passion pour les langues anciennes avec les étudiants de l'Institut universitaire de Ker-Lann. Les cours de langue et littérature grecques qu'il dispense bénévolement l'obligent à se déplacer fréquemment à Rennes. Son dévouement et sa compétence sont remarqués et lui valent d'être nommé chevalier dans l'ordre des palmes académiques.

Joseph Gendrot nous a quittés à l'aube de ses 100 ans. Au firmament luit maintenant son étoile...



Le 7 juillet 2019, Joseph Gendrot fête ses 70 ans de sacerdoce.

Mgr Pierre d'Ornellas, archevêque du diocèse de Rennes, préside le jubilé, auquel participe également Jean-Luc Guillotel, curé de la paroisse Saint-Méen du Garun.



ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

Urbanisme

Déclarations préalables accordées

- MASSARD Daniel – 335, La Ville Gendrot – Carport
- PIEDVACHE Boris – 114, La Ville au Clerc
Fenêtres de toit
- GASCOUIN Antoine – 322, La Ville Gendrot – Carport
- DOURLENS Régis – 423, Trémel – Abri de SPA
- DESCHAMPS Francis – 509, La Ville Guichard – Clôture
- MOLON Sébastien – 6, allée des Violettes
Panneaux photovoltaïques
- DIAZ René – 509 bis, La Ville Guichard
Clôture et portail
- GROULT Charline – 545, La Glinais – Ravalement
- MARTIN Alexandre – 6, rue de Saint-Brieuc – Clôture
- THOMAS Daniel – 205, Launay
Rehaussement toiture et création d'ouvertures
- RESLOU Paul – 414, La Bouillère
Panneaux photovoltaïques
- CRESPEL Emile – 702, Les Bandes
Rejointoiement façade et changement menuiseries
- FAUCHOUX Isabelle – 12, route de la Ville au Jugé
Clôture
- LEBRETON Franck – 11, allée des Camélias – Clôture
- LE SCOUARNEC Fabien – 4, rue des Lavandières
Panneaux photovoltaïques
- GOBIN Anthony – 55Ter rue de Rennes
Abri de Jardin
- CRESPEL Jean-Yves – 13, rue de Médréac – Clôture
- SCI HUMANOTHEO – 13, rue de Rennes
Ravalement et changement de menuiseries
- LOCHET Pierrick – 5, allée des Rosiers
Remplacement lucarnes par fenêtres de toit
- REVAULT Philippe – 431, Trémel – Isolation extérieure
- SICOT Sébastien – 2, allée des Genêt
Panneaux photovoltaïques
- MARTIN Mickaël – 16, rue de la Gare
Modifications extérieures (menuiseries)
- COULON Daniel – 48, rue de Rennes
Pergola, mur de soutènement,
panneaux photovoltaïques

- GOUFRIER Samuel / DUPUY Andréa
1, allée des Lilas – Pergola
- CHANTREL David – 439, La Heuzelais
Panneaux photovoltaïques
- POILVET Franck – 4, rue de la Plante – Abri de jardin
- MÉAL Michel – 10, rue des Forgerons
Bardage carport
- SAUDRAIS Pascal – 4, rue des Bourreliers – Clôture
- HERVÉ Nicolas – 662, La Ville Crossais
Clôture et portail
- PRUNIER Laurence – 217 Launay
Mur de clôture et ravalement
- GIPOULON Evelyne – 338, La Ville Es Renault
Réfection toiture et menuiseries
- DUTERTRE Benoît – 413, La Ville Rigourd
Menuiseries et pose fenêtres de toit
- SNCF – rue de la Gare – Pose de consigne à vélos
- BARBÉ Catherine – 11, allée des Violettes
Cuisine d'été et clôture
- GASTARD Rozenn – 3, rue du Bois Romé
Fenêtres de toit
- LOCHET Anthony – 1, allée des Rosiers
Menuiseries et isolation extérieure

Permis de construire accordés

- Commune de Quédillac – rue de Médréac
Modules vestiaires de foot
- NOGUES Nicolas – 1 Ter rue de la Plante
Garage de 80m²
- CHOPIN Dominique – 10, rue de la Batiste
Extension
- SCI JL COROLLER – 97, ZA La Ville Mouart
Extension bâtiment d'activité
- RUELLOUX Sihame – 303, Le Beau Pré
rectificatif de surface

TOTAL pour l'année 2024 :
9 permis de construire,
62 déclarations préalables



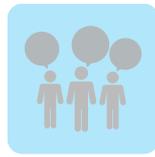
ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

SMICTOM

Depuis le 6 janvier 2025, les modalités des collectes de déchets (ordures ménagères-bac vert et emballages-bac jaune) sont modifiées sur tout le territoire du SMICTOM Centre-Ouest. Dans l'optique d'être au plus près des réelles utilisations du service, nous avons décidé de réduire la fréquence du passage de la benne pour les ordures ménagères à tous les 15 jours, comme c'est déjà le cas pour le ramassage des emballages. Cette réorganisation implique le changement des jours de collecte, puisque le SMICTOM va procéder à une refonte complète des tournées : la collecte des bacs verts et des bacs jaunes se fera en alternance 1 semaine sur 2 sur le même jour de la semaine.

- Bac vert des ordures ménagères : vendredi semaine impaire

- Bac jaune des emballages : vendredi semaine paire

Merci de bien vouloir déposer vos bacs la veille au soir du passage de la benne. Présentez-les couvercle fermé et poignée côté rue, cette dernière consigne restant constamment en vigueur.

POUBELLE VERTE

Vendredi 31 janvier
Vendredi 14 février
Vendredi 28 février
Vendredi 14 mars
Vendredi 28 mars
Vendredi 11 avril
Samedi 26 avril
Samedi 10 mai
Vendredi 23 mai
Vendredi 6 juin
Vendredi 20 juin
Vendredi 4 juillet



POUBELLE JAUNE

Vendredi 7 février
Vendredi 21 février
Vendredi 7 mars
Vendredi 21 mars
Vendredi 4 avril
Vendredi 18 avril
Samedi 3 mai
Vendredi 16 mai
Samedi 31 mai
Samedi 14 juin
Vendredi 27 juin
Vendredi 11 juillet



Recensement

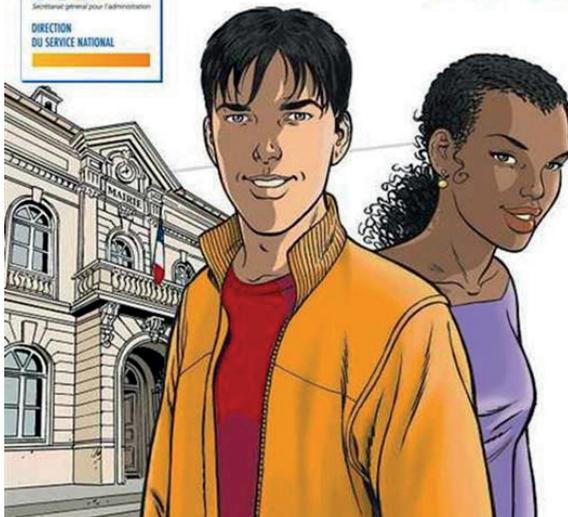


Bientôt 16 ans ? pensez au
RECENSEMENT
à la mairie du domicile



**OBJECTIF
CITOYEN**

www.defense.gouv.fr/JDC



Une **attestation** vous sera remise

Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant

L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)



ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

Forum des associations



CCAS



Concours agricoles et quédillacais récompensés

Concours départemental de labour du 24 août à Louvigné-du-Désert :

- Alexandre LEVREL : labour en planche
- Valentin LEVREL : labour à plat

Comice agricole du 31 août à Saint-Pern :

Labour

- Alexandre LEVREL La Ville-Charles
- Paul LEVREL La Ville-Charles
- Valentin LEVREL La Ville-Charles
- Enzo BIZETTE La Pellerais-Rivière
- Hugo ROLLET La Ville-Paye

Suite au classement, Alexandre et Valentin LEVREL participeront au concours départemental en 2025 à Vitré.

Bovins

- Vincent CRESPEL Les Bandes, race Normande
- GAEC La Glinais Dominique et Stéphane BRIAND, race Prim'Holstein
- SCEA La Ville-Dolais Chrystèle et Stéphane ROSSELIN, race Prim'Holstein

Produits du terroir

- Marie-Annick et Guy ROSSELIN rue de Rennes
- Christine et Jean TOXÉ La Houlardière
- Claire et Jean-Yves MINARD La Ville-Bigeais
- Catherine et Jean-Yves CHESNAIS rue de Rennes
- Daniel MASSARD La Ville-Gendrot
- Jeanine MASSARD Le Chesnot



ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

2 août 1944, la délivrance...

Le soir du 2 août, le bilan est lourd : 10 militaires allemands ont perdu la vie à Quédillac. Dans un premier temps, leurs dépouilles sont rassemblées à la mairie, où le maire Louis Carré et l'instituteur Jean-Louis Gilbert, rescapé de la guerre 14/18, s'ingénient à les identifier. Trois d'entre eux ne portent ni matricule, ni document permettant d'y parvenir. Parmi les sept autres, cinq détiennent le grade de caporal-chef. Le sixième est adjudant-chef et le dernier sous-officier. Ils se nomment Josef Muller, Adolf Schulz, Ernst Kirste, Heinz Voigt, Aloys Gunther, Joachim Hansch, Hans Schimanski. Le plus jeune a 26 ans, le plus âgé 41 ans. Cette liste retrouvée dans les notes personnelles de Jean-Louis Gilbert décédé en 1948 est en tout point conforme avec celle de la Deutsche Dienststelle qui a son siège à Berlin et qui est chargée de tenir à jour le registre des soldats de l'armée allemande tombés au cours des deux guerres mondiales.

10 Allemands tués. 10 cadavres auxquels il va falloir maintenant donner une sépulture. Et avant toute chose se procurer 10 cercueils. Monsieur le maire commence alors une pénible tournée auprès des menuisiers du pays qui, sans s'être concertés, refusent tous de se mettre à l'œuvre. Non pas parce qu'ils craignent de ne jamais être payés, mais bien parce qu'il s'agit de travailler « pour les boches qui n'avaient qu'à rester chez eux au lieu de venir ici nous pourrir la vie ». Et les menuisiers ne sont pas à court d'arguments. « *Pas question, disent-ils, on n'a pas de bois pour eux. Le bois, on le garde pour les prisonniers qui vont rentrer et se marier... Dites-vous bien que du bois, il en faudra pour fabriquer lits, tables, armoires aux nouveaux époux... Et, en plus, que vont penser les gens de tout cela ? Inutile d'insister* ».

La haine est ancrée dans les cœurs. Les souffrances endurées depuis quatre années ne sont pas près d'être effacées. Et le débat est clos.

Ne reste plus qu'une solution : enterrer sommairement les 10 victimes dans une fosse commune, creusée dans un coin du cimetière. Sommairement et provisoirement il est vrai, puisque quelques jours plus tard, des soldats américains, voués à cette tâche, exhumeront les corps et les dirigeront vers la Normandie, au cimetière du

Chêne Guérin, près de Saint-James, où ils recevront une sépulture décente.

Par la suite, en 1956, lors d'une réorganisation complète des nécropoles allemandes, les 10 soldats tombés à Quédillac seront transférés au cimetière militaire de Marigny, près de Saint-Lô, où ils reposent bloc 1, rangées 26 et 27.

2 août 1944 : un grand sentiment de liberté inonde les cœurs et nourrit un espoir nouveau. Dans le bourg, c'est maintenant un défilé permanent de camions, de jeeps et de véhicules blindés qui s'engouffrent dans la direction de Saint-Méen. A sa tête, le général Patton. Puissante armada que dans le ciel, tout là-haut, surveillent et protègent des avions prêts à prêter main forte. Un déploiement orchestré de moyens impressionnants, minutieusement assemblés en terre britannique. Qui pourrait y résister ? La population laisse éclater sa joie et acclame chaleureusement ses libérateurs, lesquels n'arrivent pas les mains vides. Ils puisent dans leurs bagages et distribuent généreusement des denrées qui ont beaucoup manqué durant les quatre années de rationnement : chocolat, café, sucre, biscuits, confiture. Et aussi cette drôle de pâte que l'on mâche et remâche, ce fameux chewing-gum que personne ici ne connaissait encore.



Dès que tout danger est écarté, des réjouissances s'organisent spontanément. On chante, on danse, on ripaille un peu. C'est la fête retrouvée, avec en perspective



ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

le retour espéré des prisonniers toujours retenus hors de nos frontières. Mais, là, il faudra attendre, attendre et attendre encore. Débarqués le 6 juin sur les côtes normandes, les alliés ont déjà mis deux mois pour réussir une percée de 150 kilomètres. Derrière chaque haie, chaque buisson en effet, l'ennemi veille et se défend âprement. Des villes et des villages entiers ont été ravagés par les combats et les bombardements : Saint-Lô, Vire et tant d'autres ne sont plus que des ruines. Alors, combien de temps faudra-t-il encore pour libérer les autres régions françaises, pénétrer en terre allemande et rapatrier les captifs ? En réalité, à Quédillac, c'est seulement au mois de mars 1945 que le premier d'entre eux, Henri Sicot de la Ville Magouët, sera de retour.

Quoi qu'il en soit, durant les jours qui suivent cet inoubliable 2 août, les gens vivent comme dans un autre monde, dans un état de complète euphorie. Le 8 août, selon ce qu'écrit de nouveau monsieur le curé dans le cahier de paroisse : « Le gouvernement demande que le soir on illumine. Le bruit se répand dans la paroisse. L'église est comble. On chante le Te Deum de reconnaissance. Il est des beaux jours dans la vie. Celui-là restera. Les instruments de la clique sont sortis de leur cachette. Un défilé s'organise. Ce n'est pas parfait : nos jeunes se rappellent quelques airs. Ils les donnent de leur mieux. Arrêt au Monument aux morts. La Marseillaise est chantée. Et tout se termine vers 10 heures. »

10 heures : s'il s'agit de l'heure ancienne, qui restera encore longtemps l'heure de référence à la campagne, cela signifie 22 heures. S'il s'agit de l'heure allemande ou heure officielle, il est 23 heures, comme il serait minuit aujourd'hui selon nos horaires d'été...

Les instruments de la clique sont sortis de leur cachette. Beau rappel également de monsieur le curé. Durant tout le temps de l'occupation en effet, la Jeanne d'Arc créée depuis quelques années a été mise en sommeil. Et les instruments, tout particulièrement les cuivres, risquaient fort d'attirer la convoitise des Allemands. Alors, Albert Luraine, un habitant du bourg très impliqué dans l'association, les a réunis chez lui et planqués dans son grenier, sous les fagots. Secret bien gardé. Et le trésor échappe au pillage.

2 août 44. Quatre-vingts ans déjà. Souvenons-nous et ayons une pensée particulière pour nos aïeux qui ont vécu ces temps de souffrances et de sacrifices. Nés avec le siècle dernier, certains d'entre eux n'ont-ils pas été privés de leur père envoyé au front dès 1914 ? Et ce sont les mêmes qui, en 39, seront mobilisés à leur tour au déclenchement de la deuxième guerre et qui, quelques années plus tard, assisteront, le cœur meurtri, au départ de leurs fils vers ces contrées plus lointaines où se dérouleront les guerres coloniales.

Oh ! Que de douleurs ! Que de grands malheurs ! Aujourd'hui, nous vivons en paix. Certes une paix fragile, mais la paix quand même. Avons-nous toujours conscience de la chance qui est la nôtre ?

Jh Verger



Les deux photos illustrant ce texte décrivent un moment émouvant saisi à la libération de Quédillac : A l'arrière-plan de ces deux photos, on distingue en effet deux échelles dressées le long du monument aux morts. Première photo, au sommet du monument, deux hommes accrochent un drapeau français. Deuxième photo, les échelles n'ont pas encore été retirées, le drapeau flotte. On est heureux, on pavoise... (Collection Lucienne Marchand, présente sur la seconde photo dans sa robe blanche et décédée 80 ans plus tard, en juin 2024).



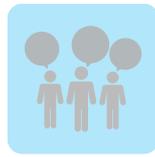
ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

Kerlito Aménagements Paysagers

Charles BROCHEN s'est installé sur Quédillac en juillet 2021 au lieu-dit «Brambuan» où il a rénové une ancienne étable en terre. Il a démarré son activité en tant qu'éco-paysagiste à Quédillac courant Juillet 2024. Il conçoit, réalise et entretient les espaces extérieurs. Il souhaite mettre en application ses convictions écologiques.

« Chez Kerlito, nous pouvons répondre à vos besoins en conception, aménagement et entretien d'espaces verts. Les aménagements seront adaptés en fonction de vos demandes, tout en essayant d'être au maximum respectueux de l'environnement et de la biodiversité. Mon activité s'articule autour de quatre pôles : l'aménagement, la végétal, la gestion de l'eau et la biodiversité. »

- Aménagement : ce sont les terrassements, les clôtures, les terrasses, pavages, petites maçonneries paysagères, structures potagères, restauration, enduits naturels.
- Végétalisation et entretien : ce sont les plantations utiles et adaptées (plantes comestibles, mellifères, haies bocagères, arbres fruitiers), les massifs, l'entretien et la taille.
- Gestion de l'eau : c'est-à-dire la récupération de l'eau de pluie, les bassins ou mares, le petit assainissement, les pavés drainants...
- Soutien de la biodiversité : c'est l'analyse du sol et de l'environnement, la sélection de plantes pollinisatrices et nourricières, l'aménagement de point d'eau et de refuge, les conseils...

« L'EAU RUISSELLE TROP VITE »

Après son BTS en travaux publics, ce jeune entrepreneur a travaillé deux ans dans une entreprise de travaux publics. Il s'est ensuite dirigé vers le paysagisme et est resté six ans dans cette seconde entreprise. La routine et le fait de travailler encore beaucoup dans le béton ont fait qu'il a

démissionné : « Pour moi, le paysagisme, c'est plus vert que ça ! » Charles BROCHEN a des convictions écologiques. En rénovant sa maison en terre, il indique avoir beaucoup appris sur l'écoconstruction et la façon de construire durablement. « Cela m'a ouvert l'esprit... D'où l'idée de revenir dans le paysagisme et d'essayer d'apporter ma touche environnementale. Plutôt que de faire des cours en enrobé, je ferais plutôt des cours drainantes pour que l'eau s'infilte dans le sol. Aujourd'hui, l'eau ruisselle trop vite. Il faut qu'on stocke cette eau. Il faut trouver des solutions pour réinfiltrer l'eau dans le sol »

« SA PHILOSOPHIE »

Le réchauffement climatique et l'urbanisation croissante nous font prendre conscience chaque jour davantage du rôle essentiel des écosystèmes et de la biodiversité. Faire appel à un éco-paysagiste est une démarche éco-responsable, qui permet de faire un geste pour l'environnement. L'objectif est de créer un plan d'aménagement non seulement esthétique mais aussi d'allier durabilité et respect de l'environnement en utilisant des matériaux naturels, locaux, désimperabiliser les sols, utiliser des plantes adaptées et nourricières... Un jardin écologique s'inspire de la nature et répond à vos envies et vos besoins.

Kerlito vous aide à trouver des solutions pour chacun de vos projets selon vos besoins et vos goûts.

CONTACT Charles Brochen kerlito@lilo.org – 06 46 02 45 20
Facebook : Kerlito Aménagements Paysagers



Laeti à votre service

Bonjour à tous,

Je me présente Laetitia de Laeti à votre service, aide à domicile auto-entrepreneuse.

Arrivée en 2015 sur la commune, c'est en 2019 que je débute en tant qu'aide à domicile dans une structure associative.

Aujourd'hui je propose mes services aux personnes dépendantes (âgées, handicapées, atteintes de maladies chroniques...) : ménage, repassage, préparation de repas, courses, promenades d'animaux domestiques, aide administrative à domicile...

Je propose en Césu un accompagnement à la douche et un accompagnement à l'extérieur du domicile.

Je propose aussi mes services aux personnes en invalidité temporaire, par exemple suite à un accident ou à une opération : assistance dans la vie quotidienne (hors actes médicaux) et accompagnement à l'extérieur du domicile.
Pourquoi avoir choisi le domaine du service à la personne?

J'aime me rendre utile, apporter une aide aux personnes en perte d'autonomie sans préjugés parce que personne n'est à l'abri de la vieillesse, de la maladie et du handicap. Être à l'écoute, l'empathie et consciencieuse dans mon travail sont des notions qui me correspondent bien.

Si vous souhaitez plus d'informations n'hésitez pas à me contacter :

- 07 44 47 57 54
- Tarif Auto entrepreneur 21€/h
- Tarif CESU 14€/h
- Crédit d'impôt que vous soyez imposable ou non





ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

Calendrier des fêtes

Date	Événement	Lieu	Organisateur
30/01/2025	Représentation	Salle des associations	Théâtre
31/01/2025	Représentation	Salle des associations	Théâtre
31/01/2025	Assemblée Générale	Salle Jean Le Duc	Volley
01/02/2025	Tournoi	Salle polyvalente	UPMQ
01/02/2025	Représentation	Salle des associations	Théâtre
02/02/2025	Championnat	Salle polyvalente	Twirling
07/02/2025	Assemblée Générale	Salle Jean Le Duc	Traker Racing Team
22/02/2025	Assemblée Générale	Salle Jean Le Duc	UNC
08/03/2025	Tournoi	Salle polyvalente	UPMQ
22/03/2025	Couscous	Salle polyvalente	APEL
29/03/2025	Tournoi	Salle polyvalente	UPMQ
29/03/2025	Championnat blanc	Salle polyvalente	Twirling
30/03/2025	Concours de belote	Salle polyvalente	UNC
31/03/2025	Concours de palets	Salle polyvalente	Club de la Rance
05/04/2025	Tournoi	Salle polyvalente	UPMQ
19/04/2025	Choucroute	Salle polyvalente	Football
21/04/2025	Vide grenier	Salle polyvalente	Twirling
03/05/2025	Tournoi	Salle polyvalente	UPMQ
08/05/2025	Commémorations	Salle Jean Le Duc	UNC
10/05/2025	Randonnée	Salle polyvalente	Cyclo
11/05/2025	Randonnée	Salle polyvalente	Cyclo
17/05/2025	Tournoi	Salle polyvalente	UPMQ
17/05/2025	Repas (à emporter)	Salle polyvalente	Twirling
17/05/2025	Fête communale	Salle Jean Le Duc	Comité des fêtes
18/05/2025	Assemblée générale	Salle polyvalente	Football
22/05/2025	Concours de palets	Salle polyvalente	Club de la Rance
31/05/2025	Repas	Salle polyvalente	CUMA
07/06/2025	Tournoi		Football
12/06/2025	Repas	Salle polyvalente	Club de la Rance
13/06/2025	Tournoi	Salle polyvalente	Volley
20/06/2025	Fête de la musique	Salle polyvalente	Comité des fêtes
23/06/2025	Concours de palets	Salle polyvalente	Club de la Rance
28/06/2025	Gala	Salle polyvalente	Twirling
28/06/2025	Gala	Pouasne	Danse
29/06/2025	Kermesse	Salle polyvalente	APEL

Classes 4



Les 20 ans

De gauche à droite
en haut : Noa BIZETTE,
Mathéo GENAITAY,
Raphaël PICAUT,
Mathéo BARBIER,
Martin CRESPEL,
Merri MINARD
en bas :
Audélia VITRE,
Cloé LEBRETON,
Alban CHATELET,
Coline PEILA-BINET,
Anne JOUET.

© Studio Mignot



MAIRIE DE QUÉDILLAC - Rue de Rennes 35290 QUÉDILLAC - Tél. 02 99 06 20 25
Courriel : mairie@quedillac.fr - Directeur de la publication : Hubert LORAND, Maire
Responsable : Carine PEILA-BINET, adjointe à la communication

Commission communication : Joseph VERGER, Alain MASSARD, Laetitia CHIFFAIN, Chrystèle BARBIER, Lydie MÉAL, Ingrid PICAUT.